

Héloïse, Itinéraire des pédagogues européens

Propositions concernant le Comité scientifique¹

« Héloïse, Itinéraire des Pédagogues européens » constitue désormais une Association, affiliée à la Fédération Française des Itinéraires Culturels Européens, dotée de statuts adoptés par ses membres en juin 2016, définis en concordance avec les principes du Conseil de l'Europe. Elle regroupe des sites, centres, associations et adhérents qui bénéficient déjà d'une expérience reconnue de recherche, documentation, médiation et formation autour d'une pédagogie ou d'une figure pédagogique européenne. Elle vise à favoriser des manifestations communes et à développer les initiatives, mettant en valeur le patrimoine culturel commun de la pédagogie en Europe. Les travaux et contacts se densifient, afin d'être à même de diversifier les itinéraires qui prennent en compte la richesse et l'étendue des interconnexions pédagogiques en Europe ; des démarches sont entreprises pour obtenir la reconnaissance du Conseil de l'Europe. Autrement dit, l'Association se caractérise à la fois par une assise stable et une créativité foisonnante, laquelle revêt des formes et s'ancre dans des contextes très variés, dont la structuration et la géographie elles-mêmes évoluent.

Aussi, il paraît judicieux que les missions et le fonctionnement du Comité scientifique s'ajustent à cette configuration dynamique et interactive pour favoriser, surtout à cette étape du processus, la construction, la valorisation, la mise en réseau et la reconnaissance de sites et itinéraires des pédagogues européens. C'est à partir de ces présupposés que les présentes propositions ont été élaborées, en concordance avec les textes de référence disponibles.

1. Cadre de référence

Les textes produits par le Conseil de l'Europe et son Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) et par la Fédération Française des Itinéraires Culturels Européens (FFICE)² – soutenus d'une littérature de référence et des expériences des itinéraires culturels aujourd'hui reconnus – servent de cadre de référence au présent document. Ces textes soulignent l'importance des instances scientifiques pour favoriser la création, le suivi et l'évaluation, ainsi que l'enrichissement et le développement des itinéraires culturels. Leur travail s'ancre dans la recherche conduite autour du thème choisi et présuppose le partage des informations et des connaissances mais aussi une activité de coproduction de nouvelles connaissances entre équipes de recherche des régions et pays concernés. La nature, le rôle et les responsabilités des comités scientifiques sont présentés comme devant être collaboratifs, interculturels et mutuellement bénéfiques, interdisciplinaires, créatifs et innovants. Ils ont pour référence les valeurs promues par les instances en charge des itinéraires culturels.

L'expression « réseaux de connaissances » est privilégiée dans ces textes de référence (cf. le Vademecum) pour démontrer la plus-value d'une coopération entre diverses catégories de partenaires, universitaires, experts, chercheurs et autres professionnels hautement qualifiés. Elle met aussi en exergue la richesse des ancrages géographiques des itinéraires, visant à articuler les dimensions locales, régionales, nationales et transnationales, dans le respect de la diversité des identités et des cultures. Ces réseaux de connaissances pluridisciplinaires sont considérés comme les garants de la légitimité et de la pertinence des itinéraires culturels.

¹ Elaborées par le Groupe de travail mandaté pour ce faire par le Conseil d'administration d'Héloïse, Groupe constitué de Loïc Chalmel, Henri Louis Go, Rita Hofstetter, Philippe Meirieu, Frédéric Mole, Xavier Riondet, Sylvain Wagnon.

² Nous nous rapportons ici d'une part aux sites de ces instances : IEIC : <http://culture-routes.net/fr/the-institute>; FFICE : <http://www.ffice.eu/>. D'autre part, aux documents spécifiques concernant la nature, le rôle et les responsabilités des comités scientifiques des itinéraires, en particulier : le Règlement de 1998 du Conseil de l'Europe (annexe à la Résolution (98) 4) ; la Charte Icomos des Itinéraires culturels, approuvée en 2008 par le Comité international des Itinéraires culturels (CIIC) ; la Résolution CM/Res (2013)67 révisant les règles d'octroi de la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » ; le Vademecum des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (*Gestion des Itinéraires culturels : de la théorie à la pratique*, 2015) dont le chapitre 2.3 (pp. 56-62) dédié à « La dimension scientifique des itinéraires culturels : Comités scientifiques et réseaux de connaissances ».

L'article 11 des statuts de l'Association Héloïse, pour sa part, précise qu'un « Comité scientifique assistera le Conseil d'administration (CA) sur la demande de ce dernier. Il est désigné par le CA pour 4 ans. Il présente au CA toute proposition de nature scientifique. Il donne au CA des avis sur les questions notamment scientifiques. Les demandes d'admission lui sont soumises pour avis ».

2. Le Comité scientifique d'Héloïse : composition et fonctionnement

Prenant acte de ce cadre de référence et du profil à la fois bien établi et dynamique d'Héloïse, nous proposons que le Comité scientifique d'Héloïse constitue une entité elle-même à la fois bien définie et souple, afin de s'ajuster sur les évolutions des itinéraires en construction. Dès lors, il nous paraît prématuré de proposer des principes de fonctionnement et une structure rigides. Nous privilégions une posture pragmatique, permettant à Héloïse de se saisir des opportunités et s'ajuster aux circonstances actuelles, tout en veillant à ce que les perspectives générales, globales, sur le long terme, soient ambitieuses et conformes à l'esprit des itinéraires culturels européens.

Nous référant à des documents qui ont déjà circulé au sein d'Héloïse, nous pourrions imaginer à terme un organigramme en réseaux, permettant à chaque itinéraire d'avoir son propre comité scientifique – certains en ont déjà –, dont un représentant serait membre du Comité scientifique d'Héloïse. Le Comité scientifique d'Héloïse pourrait ainsi assumer la fonction de plateforme de ralliement et de mise en synergie des activités de chacun des sites, tout en étant le premier interlocuteur du Conseil d'administration de l'Association, auxquels revient la responsabilité de concrétiser un « itinéraire des itinéraires » sur les pédagogues européens. Ce Comité pourrait être constitué dès à présent, réunissant des personnalités reconnues, à même de contribuer au rayonnement d'Héloïse auprès de tous les partenaires du processus, en veillant à ce que les premiers sites engagés y soient représentés. Il prendrait en compte et accompagnerait les développements en cours des itinéraires établis et en construction, en respectant leurs spécificités. A cette étape du processus, nous nous concentrons sur les missions du Comité scientifique d'Héloïse, lesquelles pourraient potentiellement aussi servir de référence aux comités scientifiques de chacun des itinéraires.

3. Mandat du Comité scientifique

Le Comité scientifique est le garant de la validité et de la légitimité scientifiques des activités réalisées par Héloïse et constitue, pour ce faire, une ressource au service de l'Association, du Conseil d'administration (CA) comme des membres et des interlocuteurs d'Héloïse pour toute question d'ordre scientifique.

Comme le précisent les statuts, le Comité scientifique assiste le CA sur la demande de ce dernier et lui fournit des avis sur les questions notamment d'ordre scientifique. Il doit pouvoir s'autosaisir des questions qu'il juge importantes ; les chercheurs du Comité scientifique peuvent d'ailleurs délibérer entre eux sur toute question utile au fonctionnement d'Héloïse, et cela en toute indépendance. Le Comité scientifique est, tout autant, à disposition des sites, des associations et des membres d'Héloïse pour faciliter la concrétisation de leurs manifestations et de leurs itinéraires. Assumant la responsabilité de la dimension scientifique des activités conduites dans le cadre d'Héloïse, le Comité est consulté pour toute question scientifique et préavise les demandes d'admission, dans le respect des valeurs et critères des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe mais aussi des caractéristiques d'Héloïse et ses entités.

Les dimensions patrimoniales et culturelles des itinéraires sont consubstantielles aux responsabilités scientifiques du Comité, la notion de « scientifique » étant à prendre dans son sens large incluant toute connaissance (pédagogique, historique, artistique, littéraire, architecturale, muséale, etc.) nourrissant la vocation culturelle des itinéraires.

Concrètement, les missions suivantes, interdépendantes, pourraient être assumées :

1. Proposition

Le Comité scientifique constitue une force propositionnelle.

Il met à disposition ses compétences, connaissances et réseaux, pour contribuer à l'exploration du champ des possibles, afin d'identifier les pédagogues, sites, chercheurs susceptibles de construire et de développer un itinéraire culturel significatif et l'inscrire dans le réseau des itinéraires existants. A ce titre, il contribue à ce que les itinéraires d'Héloïse se développent sur l'ensemble du continent, repérant les figures et sites emblématiques, inscrits dans leurs cercles de sociabilités, permettant de prendre en compte aussi les « petites mains », des femmes notamment, conjecturant leur puissance d'action décisive.

Il constitue une ressource pour toutes les activités initiées par Héloïse, pouvant être sollicité ou prenant l'initiative d'émettre des suggestions relatives aux dimensions scientifiques de l'entreprise.

A titre d'exemple et pour éprouver la pertinence de cette mission, le groupe de travail propose d'envisager la mise en synergie de sites existants : Musée Oberlin, Château de Pestalozzi, Père Girard (Fribourg), site Decroly, Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau, Ecole Freinet de Vence... Pour le site Decroly, le CS aura vocation à apporter son appui à la préparation du séminaire qui se tiendra à Bruxelles en 2018.

Le groupe de travail se met à disposition du CA pour explorer de nouveaux sites (par exemple en Allemagne, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Grande-Bretagne, dans des pays d'Europe centrale), en tirant parti des réseaux et contacts de tous les membres d'Héloïse, et en étant tous attentifs à mettre également en valeur des figures de la pédagogie encore méconnues dans le grand public. Il s'agit de repérer diverses entités, de prendre de premiers contacts, de fournir des informations, de nourrir la réflexion et les décisions du CA.

2. Régulation

Le Comité scientifique exerce une fonction de régulation.

Pour ce faire, il examine les rapports d'activités d'Héloïse et préavise les activités envisagées et priorités d'action d'Héloïse du point de vue de leur pertinence scientifique. En concertation avec le CA, il contribue à l'expertise des activités scientifiques (colloques, séminaires, publications) et peut servir de caution scientifique pour celles-ci. Il préavise les demandes d'adhésion et valide les contenus de connaissance autour d'un site, à partir d'outils méthodologiques et d'indicateurs explicites et objectivables, avalisés par l'Association. Il peut solliciter l'expertise de personnes extérieures susceptibles de l'éclairer dans ses décisions. Il émet toute recommandation utile à ce propos, en référence aux valeurs et critères des documents de références des itinéraires culturels européens. Il veille à prendre en compte l'évolution des critères de validation des itinéraires. Il peut contribuer à l'évaluation globale d'Héloïse ou de certains de ses itinéraires.

A titre d'exemple et pour témoigner de la pertinence de cette mission, le groupe de travail a assumé la responsabilité d'examiner, comme l'a fait le CA, le concept proposé pour le colloque de Genève de 2017 ; tant que le Comité scientifique n'est pas constitué, il se propose d'être à disposition pour participer à l'expertise des propositions de communication du colloque de Genève et des articles publiés dans l'ouvrage issu du REF (CNAM, Paris 2017), pouvant contribuer à articuler au mieux ces deux projets aux activités d'Héloïse ; en concertation avec le CA, il se met aussi à disposition pour préaviser le concept du séminaire de Bruxelles 2018.

3. Valorisation

Le Comité scientifique a un mandat de valorisation.

Il assume une responsabilité dans la dynamisation des activités d'Héloïse et de ses différents sites et itinéraires, contribuant, avec le CA, à en accroître la reconnaissance, en privilégiant une approche novatrice du patrimoine culturel pédagogique. Pour ce faire, il s'engage dans une réflexion permettant d'inscrire les activités planifiées annuellement par le CA, au gré des opportunités et circonstances, dans une programmation sur la longue durée, accompagnée d'objectifs clairs et ajustée sur les critères des itinéraires culturels européens. Il assume une

fonction de veille scientifique, prenant l'initiative d'organiser lui-même des débats scientifiques sur des questions vives relevant des itinéraires pédagogiques et d'en assurer une large visibilité.

A titre d'exemple : le CS initie, en collaboration ou pas avec le CA, des débats sur des questions telles que : « Grands pédagogues, pédagogues méconnus, petites mains... », « Les formes d'un itinéraire : trajectoires intellectuelles, lieux symboliques, figures emblématiques », « Histoire militante et histoire critique, les risques de l'hagiographie », « L'actualité des oeuvres pédagogiques du passé », etc.

4. Interconnection

Le Comité scientifique établit les « réseaux de connaissances ».

Il a pour fonction de veiller à ce que l'ensemble des sites établissent des connexions scientifiques, partagent leurs expertises et co-construisent des connaissances. Dans une perspective résolument pluridisciplinaire, il s'assure que tous les protagonistes – universitaires, experts, chercheurs et autres partenaires qualifiés – collaborent pour ce faire. Il se place à disposition du CA pour veiller aux synergies scientifiques avec les autres itinéraires culturels européens. Il peut également servir d'interface entre différentes communautés et associations scientifiques, comme d'autres entités susceptibles d'enrichir et de valoriser les réseaux de connaissances. Il contribue à ce que des coopérations se développent sur l'ensemble des aires culturelles du continent européen, mettant en lumière les convergences et particularités, emprunts et resémantisations. Il établit également des contacts avec d'autres régions du globe, en particulier les régions avec lesquels les pédagogues européens étaient eux-mêmes en connexions et où des itinéraires et sites emblématiques existent ou pourraient être développés.

Représentant les milieux scientifiques, il assume une responsabilité particulière auprès du public étudiant des universités et hautes écoles, pour que ceux-ci puissent être partie prenante d'Héloïse. En concertation avec le CA, il peut pour ce faire contribuer à la création d'une association d'étudiants Héloïse, faciliter les visites des sites, mettre sur pieds des stages et servir de ressources pour que les universitaires ajustent leurs dispositifs d'enseignement et d'évaluation pour y faire une place aux travaux sur et pour les itinéraires pédagogiques.

À titre d'exemple et pour concrétiser très vite le projet d'Héloïse, le groupe de travail propose l'organisation de visites d'étudiants/e/s sur les sites : il s'agit de mettre en place une dynamique internationale dans ce domaine. Les sites intéressés accueilleraient des groupes d'une dizaine d'étudiant/e/s (après un appel dans les universités) pour un séjour de découverte et d'étude de 3 jours, avec un contenu scientifique géré par les sites concernés mais construit par le CA avec le Comité scientifique.